



---

# COMMUNIQUÉ

## Association Audoise des Agriculteurs Sinistrés

---

Madame, Monsieur,

En raison des graves inondations qui ont endeuillé notre département, et touché de nombreuses exploitations agricoles, l'Association Audoise des Agriculteurs Sinistrés créée en 1999 a été réactivée le 17 octobre. Elle coordonnera, entre autres, les opérations de solidarité selon les besoins recensés sur le terrain.

Pour mener à bien sa mission, l'Association Audoise des Agriculteurs Sinistrés appelle aux dons en faveur de tous les exploitants sinistrés. Sous le contrôle de la direction des finances publiques, chaque don permettra de venir en aide aux agriculteurs sinistrés mais également de mettre en place les chantiers d'entraide pour faire face à cette situation dramatique.

Les dons, par chèque à l'ordre de l'Association Audoise des Agriculteurs Sinistrés, sont à envoyer à :

**ASSOCIATION AUDOISE DES AGRICULTEURS SINISTRÉS**  
**ZAC BONNE SOURCE**  
**BP 40527**  
**11105 NARBONNE CEDEX**

Un dispositif pour préparer les chantiers d'entraide et mutualiser les moyens a d'ores et déjà été mis en place. Ces opérations pourront se dérouler dès que les expertises auront eu lieu, d'ici la fin de l'année. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le standard de l'association au 04 68 90 22 22.